

A l'attention des
Propriétaires et locataires permanents
de chalets / appartements de vacances

Gstaad, janvier 2024

FACTURE ANNUELLE POUR VOTRE APPARTEMENT/CHALET: 2024

Chère Madame, cher Monsieur

Nous apprécions votre fidélité à la Destination Gstaad et vous souhaitons, pour l'année 2024, d'innombrables moments de rêve et de joie dans notre merveilleuse région de vacances.

Dans le cadre de l'envoi des factures annuelles, nous vous annexons ce courrier non seulement pour vous donner un aperçu supplémentaire de la facturation mais également pour vous communiquer des informations sur la "Gstaad Card" ainsi que les prestations exclusives de Gstaad Saanenland Tourismus.

Facture des taxes

La facture ci-jointe concerne la période du 1er janvier au 31 décembre 2024. Conformément aux règlements communaux et à la loi fiscale du canton de Berne, la taxe de séjour permet de financer les domaines les plus divers. En font notamment partie l'information des hôtes, l'exploitation et l'entretien des infrastructures touristiques ainsi que la mise en œuvre de nouvelles offres attrayantes pour nos chers hôtes et résidents secondaires.

Sur le site www.gstaad.ch, vous trouverez non seulement des informations passionnantes concernant les activités de Gstaad Saanenland Tourismus, mais aussi la "Stratégie Destination Gstaad 2021-2024", les "Rapports de gestion" des années précédentes et de nombreuses autres communications.

Pour toute question concernant la facture, notre équipe se tient à votre disposition par téléphone au +41 33 748 81 89 ou par e-mail à kurtaxen@gstaad.ch.

Gstaad Card

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la "Gstaad Card" sera à nouveau votre fidèle compagnon en 2024. Désormais, nous vous offrons **toute l'année** la "gratuité des transports en train et bus dans l'espace de découverte Saanenland-Simmental". Vous trouverez dans le dépliant ci-joint des informations sur les multiples avantages de la "Gstaad Card" ainsi que les instructions de la nouvelle carte annuelle.

Nous vous souhaitons à vous et vos proches une année 2024 pleine de succès.

Avec nos meilleures salutations



Flurin Riedi
DIRECTEUR DU TOURISME



Esther Terzaroli
TAXE DE SÉJOUR & TPT

Annexes :

- Facture de taxes
- Informations sur la Gstaad Card